

Photo: F. Gagnon.



Fig. 1 : vue partielle du village bas, de son environnement et des vestiges de la chapelle castrale depuis le toit de l'église Saint-Denis.

LE SITE DE SAINT-DENIS A REILLANNE (ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE)

Résultats des recherches archéologiques sur l'ancien château.

François GUYONNET*

RÉSUMÉ :

Un projet de mise en valeur du site de Saint-Denis sur les hauteurs du village de Reillanne a nécessité des investigations archéologiques sur l'emplacement de l'ancien château. Deux brèves campagnes de fouilles réalisées en 2000 et 2001 et l'observation des vestiges existants permettent de reconsidérer la topographie médiévale du site. Différentes constructions seigneuriales (tours, maisons fortes ou corps de logis) ont été repérées et la disposition des églises et d'une enceinte sur le castrum a été plus clairement établie. Ces découvertes archéologiques ont pu être confrontées avec les documents d'archives qui avaient été réunis dans un ouvrage majeur sur Reillanne au XIV^e s. On peut espérer que ces recherches menées sur le site du château de Reillanne seront poursuivies sur l'ensemble du village par un inventaire du patrimoine.

Mots-clés :

Reillanne, château, tour, maison forte, église castrale, église paroissiale, enceinte, Moyen Âge.

ABSTRACT :

THE SITE OF SAINT-DENIS IN REILLANNE (ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE)

Results of the archeological researches on the old castle.

A project of improvement of the site of St Denis on the height of Reillanne's village has required archeological investigations on the location of the old castle. Two brief excavation campaigns in 2000 and 2001 and the observation of existent vestiges allow to reconsider the medieval topography of the site. The different seigniorial constructions (towers, "maisons fortes" or main buildings) have been located and the layout of the churches and a surrounding wall on the castrum have been more clearly established. These archeological discoveries were confronted with archives documents gathered in a major book over Reillanne in the XIV Century. The author would hope that these researches on the site of the castle of Reillanne will continue on the whole village by an inventory of the patrimony.

Keywords :

Reillanne, castle, tower, "maison forte", parish church, surrounding wall, Middle Ages.

* Chargé d'étude à l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (depuis 2002, Institut national de recherches archéologiques préventives). Aujourd'hui archéologue (ACP) au Service d'archéologie du département de Vaucluse. 4, Rue Saint-Charles, 84000 Avignon.

Le site perché de Saint-Denis offre un point de vue idéal sur le massif du Luberon, la vallée et le village de Reillanne. Les différents bâtiments anciens qui dominent ce promontoire ajoutent au pittoresque des lieux fort prisés par de nombreux visiteurs (fig. 1). C'est pourquoi la commune de Reillanne a décidé de mettre en valeur le site sur lequel s'élevaient autrefois les constructions seigneuriales. Les derniers travaux d'entrevue entrepris sur ces lieux remontent aux années 1950, à une époque où la conservation du patrimoine était sans objet dans un quartier très dégradé. L'intervention a été radicale: une vaste citerne d'eau potable a détruit environ un tiers de la superficie du château et le tissu urbain a été largement « aéré » pour faire place à des jardins et à quelques constructions nouvelles.

Un autre regard est aujourd'hui porté sur ce site qui est à l'origine de l'agglomération actuelle. La mise en valeur étant à l'ordre du jour, la commune a entrepris un projet d'aménagement du site. En préalable à toute intervention sur la plate-forme, une reconnaissance archéologique a été demandée par la commune et par Michel Perrin, architecte et maître d'œuvre. Celle-ci a été réalisée en deux tranches avec l'autorisation du Service régional de l'archéologie (DRAC-PACA); l'une effectuée en décembre 2000 par D. Peyric (Peyric, 2000) et l'autre en juillet 2001 par l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (Guyonnet, 2002) 1.

Les résultats de cette étude sont assez importants en dépit de la difficulté d'interprétation de vestiges arasés, uniquement repérés en surface ou en bordure de fouille. Plusieurs bâtiments du Moyen Âge ont été en partie mis au jour, dont les bases d'une maison forte² et différents bâtiments annexes. Ces découvertes vien-

ent ainsi enrichir nos connaissances sur les constructions castrales qui se développaient ici et ces recherches offraient l'opportunité de faire une première analyse des bâtiments conservés en élévation et de confronter toutes ces observations avec les données historiques.

1. PRÉSENTATION DU SITE DE SAINT-DENIS

Le terroir communal de Reillanne se développe principalement, au nord et à l'est, sur des hauteurs qui font partie du piémont méridional de la montagne de Lure. Au sud, le village s'étend dans la vallée de l'Encrème, prolongement oriental du bassin d'Apt, bordée par le massif du Luberon au sud. C'est dans cette vallée que passe la voie domitienne qui reliait l'Italie à l'Espagne durant l'Antiquité et qui est restée un axe majeur à l'époque médiévale. À quelque 2,5 km de distance, au nord de l'antique route, le site de Saint-Denis est une vaste butte dominant le village et culminant à 585 m NGF. Des escarpements interdisent son accès direct sur l'ensemble de ses côtés, à l'exception de son flanc méridional qui bénéficie d'une pente moins abrupte permettant l'arrivée de deux chemins latéraux. Au sommet de ce promontoire se dresse le site de Saint-Denis, visible depuis les alentours grâce au clocher de l'église du même nom et des vestiges de constructions castrales. Au sud, là où la pente est suffisamment douce pour permettre l'implantation d'habitats, on trouve un quartier médiéval appelé faubourg Saint-Denis. Ces deux ensembles forment le village haut qui domine l'autre partie de l'agglomération médiévale de Reillanne, le village bas, situé à l'est de la butte de Saint-Denis.

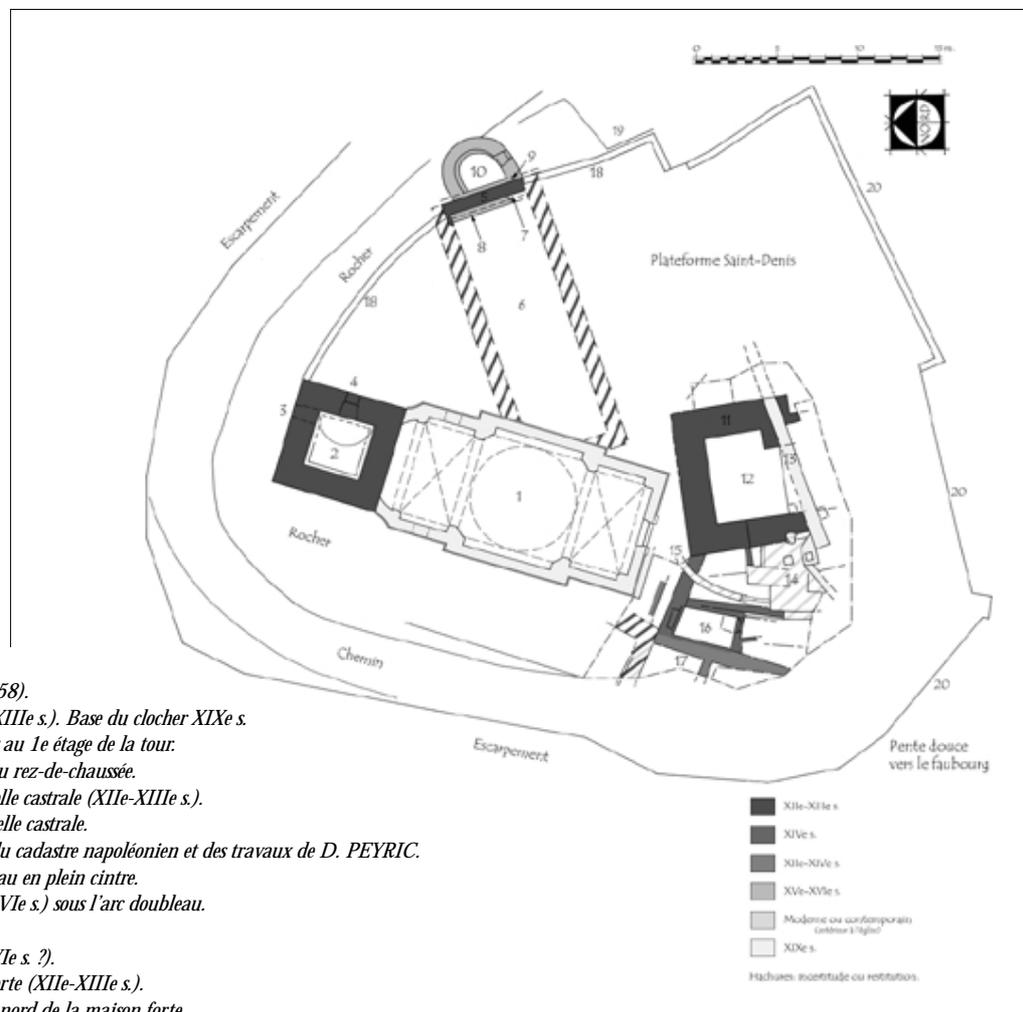
1. L'intervention de décembre 2000 (financée par la commune de Reillanne) s'est essentiellement concentrée sur la partie nord-est de la plate-forme dans un espace situé entre le flanc oriental de l'actuelle église Saint-Denis et les vestiges du chevet de l'ancienne chapelle castrale. Ce diagnostic archéologique a mis en évidence le tracé de la nef d'une église, sans doute chapelle castrale, et les premiers vestiges de la partie Nord d'une construction médiévale massive.

Il a été décidé de poursuivre les recherches sur cette partie méridionale de la plate-forme. Une seconde campagne a donc été entreprise durant l'été 2001 (financée par l'État), sur le site de Saint-Denis. Cette nouvelle intervention avait donc pour objectif de poursuivre le dégagement du bâtiment médiéval repéré précédemment et d'explorer au maximum l'espace situé devant la façade de l'église. L'excavation réalisée, d'une superficie de près de 200 m², a été limitée en extension par la présence, à l'est, du réservoir d'eau potable de la ville et au sud et à l'ouest, par un chemin. L'intervention placée sous la responsabilité scientifique de Mme. H. Barge (SRA-PACA) s'est déroulée du 18 au 30 juillet avec quatre participants : F. Guyonnet (Responsable de l'opération), M. Maurin et J.-L. Blaison (AFAN) et J.-J. Le Coz (commune de Reillanne).

2. La maison forte est une demeure rurale fortifiée qui n'a pas le statut de château, une résidence seigneuriale.

1.1. L'environnement architectural

Le site de Saint-Denis se présente comme une vaste plate-forme d'environ 35 mètres de diamètre (fig. 2). Elle est artificielle bien que les premières recherches aient montré l'existence d'un replat rocheux près du clocher de l'église (Peyric, 2000). Il s'agit d'une création paysagère réalisée à la suite de la construction du réservoir en 1955. Les remblais provenant de l'excavation du réservoir d'eau ont été disposés au sud et à l'ouest pour niveler des constructions arasées et une terrasse de culture inexploitée.



- 1 : Église Saint-Denis (1858).
- 2 : Tour médiévale (XIIe-XIIIe s.). Base du clocher XIXe s.
- 3 : Porte médiévale d'accès au 1e étage de la tour.
- 4 : Porte moderne percée au rez-de-chaussée.
- 5 : Chevet plat de la chapelle castrale (XIIe-XIIIe s.).
- 6 : Nef de l'ancienne chapelle castrale.
- Tracé restitué à l'aide du cadastre napoléonien et des travaux de D. PEYRIC.
- 7 : Vestige d'un arc doubleau en plein cintre.
- 8 : Mur de renfort (XVe-XVIe s.) sous l'arc doubleau.
- 9 : Tâlus du chevet.
- 10 : Tour-clocher (XVe-XVIe s. ?).
- 11 : Murs d'une maison forte (XIIe-XIIIe s.).
- 12 : Radier dans la partie nord de la maison forte.
- 13 : Mur de soutènement (restanque XIXe s.).
- 14 : Extradors de la voûte d'une citerne (XIXe s. ou antérieure).
- 15 : Système d'adduction d'eau pluviale pour la citerne (XIXe s. ou antérieure).
- 16 : Cave médiévale (XIVe s. ?)
- 17 : Vestiges d'un corps de logis (XIIe-XIVe s. ?)
- 18 : Parapets récents (XXe s.).
- 19 : Entrée du réservoir d'eau de la ville.
- 20 : Murs de soutènement.

Fig. 2 : plan général du site de Saint-Denis de Reillanne. (Dessin F. Guyonnet).



Fig. 3 : façade sud de l'église Saint-Denis.

Deux édifices forment l'environnement architectural de ce site pittoresque: l'église Saint-Denis et les vestiges d'une tour surmontée d'un clocher-mur. Ces bâtiments n'avaient fait l'objet d'aucune étude architecturale alors que les élévations conservées sont particulièrement intéressantes.

1.1.1. L'église Saint-Denis

L'église Saint-Denis est constituée de deux parties bien distinctes: une nef et un clocher situé dans l'axe de celle-ci. La nef orientée vers le nord-est s'étend sur une longueur de 17 m pour une largeur variant entre 8 et 9 m. L'intérieur de l'église se décompose en trois travées dont celle du centre est la plus large. Le volume, très sobre, est couvert par deux voûtes d'arêtes et une coupole localisée dans la travée centrale. Ces

voûtes en briques badigeonnées de blanc sont séparées par des arcs doubleaux et retombent sur les côtés par l'intermédiaire d'arcatures aveugles. Un oculus en façade et deux fenêtres dans la dernière travée éclairent le bâtiment. L'ensemble est couvert d'une toiture à deux pans en tuiles canals. La maçonnerie est des plus simples: un appareil irrégulier de moellons et des pierres de taille pour les chaînages et les encadrements. Une particularité est à retenir pour la bonne connaissance du site à l'époque médiévale: la façade principale est entièrement construite avec des pierres de taille provenant de la destruction de la chapelle castrale (fig. 3). Les dimensions de ces blocs, les traces de taille et les marques de tâcherons sont identiques à celles rencontrées sur les vestiges du chevet médiéval situé quelques mètres plus à l'est.

En 1858, les Pénitents Blancs de Reillanne furent à l'origine de la reconstruction de cette chapelle pour remercier la Vierge d'avoir apporté la pluie (Lauga, 1994). Reconstruction n'est pas le terme approprié puisque cette chapelle, que l'on trouve sur le cadastre de 1833, a été presque totalement rasée pour être reconstruite quelques mètres plus loin, contre une tour médiévale. C'est cette tour qui forme la base du clocher de l'église Saint-Denis.

La tour est une construction de plan carré d'environ 6,70 m de côté avec des murs d'environ 1,60 m d'épaisseur. L'élévation est composée d'une maçonnerie de gros moellons équarris et disposés en assises régulières chaînées aux angles par des pierres de taille. La porte d'accès est un percement récent qui s'est substitué à la porte d'origine, située sur le côté nord. Cette porte médiévale aujourd'hui obstruée permettait d'accéder au premier étage. Par conséquent, un système externe d'escalier en bois devait être associé à cette porte couverte d'un arc en plein cintre dont les voussoirs sont très allongés et dénués de toute décoration. Une archère percée dans le mur sud et obstruée lors de la construction de l'église est la seconde ouverture médiévale de cette tour qui possédait au moins trois niveaux avant sa surélévation au XIX^e siècle. Le rez-de-chaussée présente un ressaut de fondation important qui diminue la superficie de la pièce. Le premier étage reposait sur un plancher dont les trous d'encastrement des poutres sont encore visibles ainsi qu'un léger décrochement d'une assise qui supportait les solives du plancher. Le deuxième étage reposait sur

l'extrados d'une voûte en berceau construite en moellons équarris. Ce dernier étage était probablement couvert d'une charpente ou d'une terrasse, peut-être crénelée. Il est difficile de dater avec précision cette tour. Le type de construction et la forme des ouvertures placent ce bâtiment entre les XII^e et XIII^e siècles. Il est à noter que cette tour a probablement été conçue pour être isolée : aucune trace d'arrachement de maçonneries annexes (adjonction, rempart, etc.) n'est visible sur les élévations.

L'étage supplémentaire a été bâti vers 1868 pour installer des cloches (fig. 5). Un bandeau a été placé sur la partie supérieure de la tour médiévale et un étage de même plan a été construit en moellons de récupération (destruction probable d'un bâtiment retrouvé en fouille) avec des chaînages en pierres de taille harpées. De grandes fenêtres à encadrement similaire aux chaînes d'angles et couvertes d'un arc en plein cintre, ont été percées pour transformer cette tour austère en clocher. La partie sommitale de l'étage ajouté est en saillie : une série de faux mâchicoulis soutient une corniche sur laquelle repose une balustrade en pierre. Cette balustrade borde une terrasse où se dresse un lanternon octogonal en pierre de taille. Ce lanternon percé d'étroites fenêtres est rythmé par des arcatures sur chaque pan et par une colonne engagée à chaque angle. Une coupole de même plan couronne l'ensemble que domine une statue de la Vierge.

En résumé, le bâtiment principal de la plate-forme Saint-Denis est une église construite au XIX^e avec une façade constituée de pierres récupérées lors de la destruction de la chapelle castrale et qui s'appuie contre une tour médiévale surélevée pour lui servir de clocher.

1.1.2. La chapelle castrale

Sur le côté est du site subsistent des vestiges de cette chapelle représentée sur le cadastre napoléonien et détruite en 1858. Une grande tour semi-circulaire surmontée d'un clocher-mur s'appuie contre un pan de mur plus ancien qui formait l'extrémité orientale d'un bâtiment rectangulaire (fig. 4). L'arrachement des maçonneries sur le côté nord et les repérages effectués par D. Peyric démontrent en effet que le bâtiment était de plan rectangulaire avec une largeur approximative de 7 m pour une longueur restituée d'environ 18 m.

Les vestiges conservés sont donc ceux d'un chevet plat. Un pan de mur en moellons est plaqué contre la maçonnerie d'origine qui est dressée en appareil de pierre de taille. Les marques de tâcherons et les traces de taille sont identiques à celles retrouvées sur la façade de l'église du XIX^e siècle. La partie extérieure de ce pan de mur, construit en petits moellons parfaitement équarris, est bien différente. Cette élévation en moellons du chevet est particulièrement visible à l'intérieur de la tour ronde où, en partie basse, le mur marque un fruit prononcé, conséquence du dénivelé naturel du rocher.

Cette différence de matériaux entre les deux parements du mur a probablement été à l'origine d'une hypothèse selon laquelle il existait une chapelle en pierre de taille contre un tronçon de courtine. La présence de la tour ronde à laquelle on attribue un rôle défensif a évidemment renforcé cette hypothèse, cependant plusieurs observations viennent la contredire. Tout d'abord, le mur possède un alignement nord-sud, idéal pour un chevet, et les vestiges conservés ne dépassent pas la direction définie par les murs gouttereaux de la chapelle dont l'épaisseur est d'environ 1 m. Par conséquent, ce mur pouvait très bien s'interrompre en rejoignant les murs gouttereaux. La récupération des pierres d'angle a laissé des traces dans la maçonnerie qui font supposer que le mur se prolongeait au-delà de l'emplacement de la chapelle. Par ailleurs, la différence dans la maçonnerie n'est pas un fait du hasard : on peut réserver la pierre de taille, plus coûteuse, pour l'intérieur de la chapelle et utiliser les moellons, d'extraction locale, pour l'extérieur. L'examen des mortiers dans une brèche de ce mur ne montre pas deux étapes de construction et prouve ainsi que la chapelle n'était pas plaquée contre une courtine.

Cette chapelle était couverte d'une voûte en plein cintre reposant sur des arcs doubleaux. Il en subsiste un seul, situé contre le mur du chevet et qui est détruit sur le côté sud. La retombée de cet arc est conservée sur le côté nord : il s'agit d'une console à ressaut en quart-de-rond. Il subsiste un cordon mouluré qui marquait le départ de la voûte. Une fenêtre est également conservée mais elle se trouve masquée par le mur tardif en moellons. On peut l'apercevoir dans la tour : c'est une étroite fenêtre chanfreinée probablement percée tardivement (XIII^e-XIV^e siècles). Grâce à l'architecture de l'édifice, à la forme des blocs taillés sur lesquels sont

gravées des marques lapidaires, on peut dater les quelques vestiges approximativement de la seconde moitié du XII^e ou au début du XIII^e siècles.

La tour ronde qui forme la partie la plus importante de ces vestiges n'est pas, nous l'avons vu, une tour de flanquement contre une courtine. Il s'agit d'une tour-clocher placée dans l'axe du chevet pour signaler la présence de cette chapelle castrale (peut-être devenue église paroissiale) dans le paysage urbain. C'est une construction sommaire comme semble l'indiquer son plan irrégulier en fer à cheval. La maçonnerie de moellons est irrégulière et la pierre de taille est réservée à quelques ouvertures et au chaînage qui soutient le clocher-mur (fig. 4 et 5). Toutefois celui-ci est

entièrement construit avec des pierres de taille dans sa partie supérieure où trois baies en plein cintre renfermaient les cloches. Le clocher-mur a été construit sur le pignon de la chapelle romane. Cependant, la hauteur importante de ce clocher a nécessité la construction de la tour qui servait à l'épauler. En outre, la tour qui était divisée en trois niveaux et couverte d'une toiture en appentis permettait l'accès aux cloches. Les ouvertures chanfreinées de la tour et les baies du clocher-mur peuvent suggérer une datation assez basse (vers la fin du XV^e ou au XVI^e siècles).

Aucun autre vestige du Moyen Âge n'est perceptible en élévation sur le site de la plate-forme Saint-Denis. Il faut se déplacer plus au sud pour apercevoir d'autres constructions de cette période.

Photos : F. Guyonnet.



Fig. 4 : vestiges du chevet de la chapelle castrale et de la tour-clocher



Fig. 5 : tour-clocher construite contre le chevet de la chapelle castrale. En arrière-plan la partie supérieure (XIX^e siècle) du clocher de l'église Saint-Denis.

1.2. La confrontation des textes et des observations architecturales

En contrebas du site de Saint-Denis subsistent plusieurs vestiges architecturaux qui méritent une attention particulière.

L'économie et la société de Reillanne au XIV^e siècle ont fait l'objet d'une étude historique majeure : la thèse de doctorat soutenue par M^{me} D. Poppe, préparée sous la direction de Georges Duby et publiée en 1980 (Poppe, 1980). Ces données historiques peuvent par conséquent être mises en relation avec les informations de terrain, ce qui relance considérablement l'étude des fortifications et de la topographie religieuse dans le castrum de Reillanne.

1.2.1. La porte des Forges ou porte Saint-Pierre : le problème des églises du castrum

On observe au départ de la rue accédant à la plate-forme, un bâtiment médiéval appelé porte des Forges ou porte Saint-Pierre (inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques). C'est une construction dont seul le rez-de-chaussée voûté en berceau brisé sur arcs doubleaux subsiste, et qui peut être attribuée au XII^e-XIII^e siècles (fig. 6). Ce bâtiment semble avoir toujours été ouvert sur l'extérieur, ce qui lui a certainement valu son appellation de porte. Cependant, l'élévation en pierre de taille ne présente pas de trace d'arrachement d'une courtine. Il est donc probable que cette pièce voûtée soit la base d'une tour dont l'élévation a disparu. Cette tour n'était pas isolée puisqu'elle s'appuie sur le côté nord contre un mur en moellons, d'orientation est-ouest, dont il ne subsiste que des vestiges. La particularité de ce mur est d'être double : ce sont en réalité deux murs de 1 m d'épaisseur qui sont accolés. Une ouverture, en grande partie détruite, traverse ces deux murs pour déboucher sur la partie supérieure de la tour, au-dessus de la

pièce voûtée. L'observation des vestiges de Saint-Denis et de cette porte des Forges (ou plutôt tour des Forges) ainsi que la consultation des sources écrites suggèrent qu'il s'agit d'un tronçon de courtine plaqué contre le mur gouttereau d'une église antérieure, la tour ayant été construite contre la courtine pour faire office de clocher-porche. Pour arriver à ce constat, il faut revoir certaines conclusions de D. Poppe.

Au XIV^e siècle, le village de Reillanne était comme aujourd'hui, divisé en deux parties distinctes : le *burgus* ou village bas et le *turnus*, village haut (fig. 7). Les textes étudiés par D. Poppe font état de deux églises situées dans le *turnus* : une église Saint-Denis et une église Saint-Pierre. Ces deux vocables sont encore utilisés de nos jours, le premier pour l'église du XIX^e siècle qui domine le site et le second pour les vestiges d'une tour baptisée porte. L'étude de D. Poppe situe l'église Saint-Denis sur l'emplacement de l'église du XIX^e siècle et attribue les vestiges de la chapelle castrale et de la tour-clocher à l'église Saint-Pierre. Notre connaissance de la plate-forme de Saint-Denis est désormais suffisamment avancée pour pouvoir rejeter *a priori* la coexistence, au Moyen Âge, de deux églises sur le site³. L'église dédiée à Saint-Denis est une construction de 1858 édifée contre une tour médiévale qui n'a aucun lien avec un lieu de culte. En outre, les dégagements archéologiques n'ont montré aucune trace d'église hormis celle que l'on a identifiée comme étant la chapelle castrale. Il faut donc chercher la seconde église ailleurs.

Les vestiges de la porte des Forges ou porte Saint-Pierre méritent une attention particulière dans cette recherche. L'alignement du double mur sur lequel s'appuie la pièce voûtée en berceau brisé est parallèle à celui de la chapelle castrale et possède donc l'orientation parfaite pour une seconde église. Le fait que ce mur soit double fait supposer qu'il s'agit du mur gouttereau d'une église contre lequel aurait été construite par la suite une courtine enveloppant le *castrum*. La

3. Il serait opportun d'apporter une correction sur le plan de Reillanne publié par D. Poppe. Il s'agit de la reproduction du cadastre de 1833 sur laquelle ont été placées les deux églises : une erreur graphique vient contredire les propos de l'auteur. En effet, l'église Saint-Denis qui est localisée par D. Poppe sur son emplacement actuel, se trouve, sur le plan, positionnée à l'emplacement de la chapelle castrale. La tour médiévale, qui sert aujourd'hui de clocher, est donc isolée sur son schéma. En revanche, la chapelle castrale identifiée par D. Poppe comme étant l'église Saint-Pierre, est placée juste en dessous, dans une parcelle où aucun vestige n'était visible. L'auteur a ajouté un demi-cercle à la parcelle pour figurer la tour-clocher. Une erreur comparable est faite pour la localisation de la porte Saint-Pierre, située juste au-dessus de la véritable parcelle.

tour, en forme de clocher-porche, aurait été bâtie contre le rempart pour signaler la présence d'une église. Outre ces indications d'ordre archéologique, les textes semblent apporter une confirmation avec le vocable de Saint-Pierre. Un clocher et un cimetière Saint-Pierre mentionnés dans des textes de la fin du XIV^e siècle côtoyaient l'église du même nom (Poppe, 1980). Or, il semble difficile de placer un cimetière paroissial sur la partie sommitale du site, où sont concentrées les demeures seigneuriales. Par ailleurs, aucune tombe n'a été découverte lors des deux campagnes de fouilles. En revanche la situation de l'église Saint-Pierre, au nord des vestiges de ce que l'on appelle encore la porte Saint-Pierre (autre indication), paraît plus logique dans un espace plus vaste. L'existence de l'église Saint-Pierre est confirmée au XI^e et la simple élévation de moellons du mur double pourrait coïncider avec cette datation. Le fait qu'aucune transformation architecturale ultérieure n'ait été réalisée sur cet édifice, a peut-être contribué à la ruine de cette église qui faisait office de paroisse, comme semble l'indiquer

la multiplicité des testaments faisant du cimetière un lieu de sépulture privilégié des Reillannais (Poppe, 1980). Ce cimetière était également un lieu de rassemblement et de rencontres publiques : c'est par exemple dans son enclos qu'un accord a été conclu entre la communauté et les seigneurs en 1255 (Poppe, 1980). La porte Saint-Pierre est également mentionnée dans les textes comme lieu de transactions enregistrées par les notaires (Poppe, 1980). Le terme de porte, mentionné dans ce texte, est interprété comme une porte d'enceinte. Ne pourrait-on pas penser que ce terme était attribué à la salle voûtée en berceau brisé qui servait de base au clocher de l'église Saint-Pierre? Cette église pourrait donc se situer à cet emplacement, près de l'enceinte, sur laquelle nous reviendrons. Déjà, il est possible d'affirmer qu'une porte, aménagée dans l'enceinte, existait véritablement à proximité de l'église. La convergence des rues vers cet angle ne laisse aucun doute à ce sujet et les textes viennent le confirmer. Cependant, on pourrait penser que la destruction de cette porte, devenue inutile avec l'extension de l'enceinte, a été suivie d'un transfert de vocable vers le porche du clocher de l'église Saint-Pierre.

L'église Saint-Denis, quant à elle, pourrait bien être la chapelle castrale dont les vestiges sont visibles sur la plate-forme. Ainsi, le vocable aurait été tout simplement transféré à l'église construite au XIX^e siècle. Les recherches de D. Poppe semblent confirmer la position topographique haute de cette église. Par exemple, un texte de 1389 mentionne une maison *in turnum* voisine *cum draya beati Dionisi*, c'est-à-dire près du sentier d'accès à l'église Saint-Denis (Poppe, 1980). En outre, les mentions concernant cette église sont rares voire inexistantes; elle pourrait avoir été réservée aux seigneurs de Reillanne. La construction d'une tour-clocher contre le chevet de la chapelle castrale (Saint-Denis), effectuée probablement entre les XIV^e et XVI^e, pourrait coïncider avec l'abandon de l'église Saint-Pierre en très mauvais état. La chapelle castrale aurait pu devenir l'église paroissiale avant le transfert définitif de la paroisse dans la ville basse, dans l'ancienne église Notre-Dame située hors les murs. La reconstruction de l'église Notre-Dame, autrefois chapelle conventuelle, construite au XII^e, semble avoir débuté vers 1558 (Lauga, 1994). La paroisse actuelle de Reillanne est placée sous le titre de Notre-Dame de l'Assomption, de Saint-Denis et de Saint-Pierre.

Photo : F. Guyonnet.



Fig. 6 : porte des forges ou Saint-Pierre.



Fig.7 : localisation du site et analyse urbaine (dessin F. Guyonnet).

Localisation de l'enceinte et des églises de Reillanne sur le cadastre de 1833.
Cf. Poppe, 1980, p. 31.

En noir : nouvelles interprétations (F. Guyonnet, 2002)

--- Modification du tracé de la première enceinte (turnum).

— Modification du tracé de l'enceinte datée du XIV^e s. (burgus) et proposition de restitution d'une enceinte pour le faubourg Saint-Denis (vestiges rue Long Barri).

1. Tour du castrum (actuel clocher de l'église XIX^e s.).

2. Église Saint-Denis (chapelle castrale).

3. Église paroissiale Saint-Pierre et cimetière. L'enceinte a été construite contre le mur gouttereau de l'église.

4. Porte Saint-Pierre ou porte des Forges. Il s'agit du clocher-befroi avec porche de l'église construit contre l'enceinte.

← Accès (portes possibles).

1.2.2. Les fortifications et les constructions castrales

Nous avons évoqué, lors de la description des vestiges du chevet de la chapelle castrale, l'éventualité d'une enceinte castrale. Aucune trace n'est présente sur le site de la plate-forme alors que plus au sud, des portions d'enceinte sont visibles. Les textes de la première moitié du XI^e siècle évoquent le *castrum Relania*, une terminologie qui évoque la fortification de la butte⁴. Mais au XI^e siècle, quelle était la superficie de ce *castrum*? S'agissait-il d'un enclos fortifié pour le seigneur ou d'une amorce d'agglomération villageoise ceinturée d'un rempart? La forme urbaine, la topographie et les vestiges conservés près de la porte Saint-Pierre, semblent montrer qu'une enceinte venait barrer l'éperon, au moins sur son flanc sud. Cependant, cette enceinte, si elle s'appuie contre le mur gouttereau de l'église Saint-Pierre, reçoit une tour (porte Saint-Pierre ou des Forges) qui peut être datée du XII^e siècle ou du début du XIII^e siècle. Le rempart dans ce tronçon ne peut donc pas dater du XIV^e siècle comme l'indique D. Poppe sur le plan cadastral (fig. 7). Il est à noter qu'un autre tronçon de cette enceinte est perceptible plus à l'ouest, sur une maison médiévale située de l'autre côté de la place. La reprise d'un angle de cette maison du XIV^e siècle semble indiquer qu'elle a été construite contre l'enceinte. Selon D. Poppe, le *turnus* connu au XIV^e siècle correspond au *castrum* de Reillanne du XI^e siècle qui englobait l'église Saint-Pierre. Ce *castrum* « occupait le sommet de la colline et nous retrouvons ainsi la topographie typique pour la période de la formation de l'habitat, spécifique à la Provence et à la région méditerranéenne en général, caractérisée par une agglomération concentrée au possible, fortifiée, sise dans des endroits naturellement défendus et dominant les alentours » (Poppe, 1980). À ce noyau primitif, on peut restituer une enceinte sur le côté sud. En revanche, on ignore si une enceinte castrale pouvant protéger les différentes constructions seigneuriales se développait sur la partie supérieure du site de Saint-Denis, à l'intérieur même de ce premier périmètre, mais c'est probable.

L'agglomération de Reillanne s'est naturellement étendue au-delà de ces limites. Il existait une seconde enceinte qui englobait le *burgus*, ou village bas, et qui est attestée au XIV^e siècle (Poppe, 1980). L'habitat ne s'est pas exclusivement déployé sur le flanc oriental de la butte et l'importance des constructions médiévales, dans le quartier du faubourg Saint-Denis, témoigne d'une occupation conséquente du flanc sud de la colline. Ce quartier était lui-même probablement protégé par une enceinte. En effet, des portions de mur en gros moellons équarris semblent perceptibles en bordure de la rue Long-Barri (« long rempart » en français), un axe qui marque la limite méridionale du faubourg. Ce mur pourrait être une enceinte conservée partiellement lorsque des maisons furent construites contre la courtine.

On constate que ces enceintes successives se rejoignent près de l'emplacement supposé de l'église Saint-Pierre. Or, les textes du XIV^e siècle montrent qu'un marché ou *mercatus* existait au pied des fortifications du *turnus*, près de la porte Saint-Pierre et de l'église du même nom. Ainsi, les vestiges que nous identifions comme étant la base ouverte d'un clocher-porche, se positionnent parfaitement sur une place où se tenait le marché.

Ce bref passage à travers la topographie historique de Reillanne est l'occasion d'évoquer les seigneurs du lieu et, à travers les textes, leurs habitations.

Entre les XI^e et XIII^e siècles, la vallée de Reillanne fait partie du comté de Forcalquier. À la fin du XIV^e siècle, la reine Jeanne l'érigea en vicomté au profit de Foulques d'Agoult, premier vicomte de Reillanne (Lauga, 1994). C'est la coseigneurie qui semble le mieux caractériser le pouvoir nobiliaire sur Reillanne du XI^e au XIV^e siècles. En effet, déjà au X^e siècle on trouve des mentions concernant les seigneurs de Reillanne. Une famille apparentée aux vicomtes de Marseille fut à l'origine d'une importante lignée féodale qui régna sur un vaste domaine autour de Reillanne. Mais dès le XI^e siècle, le domaine fut partagé entre les nombreuses branches de la famille (Poppe, 1980). Au milieu du XII^e siècle les accords conclus entre la communauté de

4. Cartulaire de l'abbaye Saint-Victor de Marseille (Poppe, 1980).

Reillanne et les seigneurs font ressortir neuf coseigneurs, mais en réalité ils devaient être plus nombreux puisqu'une partie d'entre eux assistait, au nom des autres et en leur nom propre, aux négociations qui se déroulaient hors de la ville (Poppe, 1980). Parmi ces coseigneurs, sept portaient le nom de Reillanne et deux autres représentaient les familles de Rocia et de Villemus. D'autres noms de coseigneurs apparaissent : les Pierrevert possédant une part de la seigneurie depuis la fin du XIII^e et les Bermundi, mentionnés au début du XIV^e, habitaient dans une tour leur appartenant dans le *turnus* (Poppe, 1980). On trouve également au XIV^e siècle le nom des familles Engles et Alamani qui possèdent une part de la coseigneurie. À ces seigneurs on peut ajouter les nobles ou chevaliers qui sont plutôt nombreux à résider à Reillanne. Ainsi, on a comptabilisé 26 chefs de famille représentant le groupe des seigneurs et des chevaliers dans les années 1330, soit un total de 4,2 % de la population de Reillanne (Poppe, 1980). Plusieurs coseigneurs sont mentionnés en 1383 comme habitants du quartier de la Tour et certaines résidences nobles jouxtent le cimetière Saint-Pierre. Deux mentions de résidences fortifiées ont été relevées au XIV^e siècle : il s'agit d'une simple tour (*turris*) appartenant à la famille Bermundi en 1390 et, à la même date, une autre *turris* appartenant à Foulques d'Agoult, seigneur suzerain de Reillanne depuis 1349. En outre, D. Poppe émet l'hypothèse selon laquelle un château ou une maison fortifiée aurait été construit au XV^e siècle par le vicomte de Bouliers, alors seigneur éminent de Reillanne (Poppe, 1980)⁵.

La division de la seigneurie a probablement eu des conséquences sur la construction du *castrum*. On peut même s'interroger sur la présence d'un véritable château à l'emplacement du site de Saint-Denis. Quel coseigneur aurait pu, seul, occuper les lieux ou financer un projet architectural ambitieux et cohérent entre le XI^e et le XIV^e siècle ? Les découvertes archéologiques montrent qu'il n'y a pas véritablement d'organisation spatiale entre les différents bâtiments seigneuriaux repérés en fouilles ou en élévation. Le site de Saint-

Denis ne pourrait-il pas être un « lotissement » aristocratique sur le point culminant du *turnus*, où se concentrent les logis et les tours particulières des seigneurs des lieux⁶ ?

2. LES FOUILLES OU DÉGAGEMENTS ARCHÉOLOGIQUES DE JUILLET 2001

L'objectif de cette courte campagne de fouille était de poursuivre l'action de D. Peyric en établissant un diagnostic de la plate-forme Saint-Denis, où le sous-sol n'avait pas été affecté par l'excavation de la citerne. C'est près de 200 m² de vestiges archéologiques qui ont été observés devant la façade de l'église Saint-Denis.

On ne peut pas parler ici de fouilles archéologiques et ce, pour plusieurs raisons : le site a été dégagé en extension et nettoyé pendant une semaine ; il n'était donc pas question de commencer une fouille stratigraphique. Le choix du décapage a permis de conserver l'ensemble des vestiges, quelle que soit la période à laquelle ils se rattachent. Dès lors, l'importance numérique des structures dégagées (murs, radier, etc.) conférait au site un aspect très « minéral » qui laissait peu de place à des sols de terre battue pouvant être fouillés. Le nombre des vestiges a augmenté la difficulté d'interprétation d'un site uniquement observé en surface. En dépit de ces difficultés d'interprétation, on peut décrire les différentes structures exhumées et proposer quelques hypothèses sur la fonction des pièces et la chronologie des vestiges.

Deux bâtiments du Moyen Âge ont été identifiés partiellement au sud de l'église (fig. 2). Tout d'abord, une construction massive dont le mur nord avait été découvert lors de la précédente intervention. Le plan complet de cette construction n'a pu être dégagé mais des orientations importantes sont apparues. Le second bâtiment médiéval dégagé se situe plus à l'ouest. En définitive, il s'agit d'un ensemble de constructions dont les murs s'enfoncent dans les limites de la fouille.

5. D. Poppe se réfère à une notice du 23août1467 où est « mentionnée notamment une maison située *in turno* contiguë à la *carreriam tendentem de barrio ad castrum* ».

6. On trouve ce type d'organisation aux Arcs (Var), où le quartier du Parage, au sommet du village, entouré d'un mur d'enceinte, abritait en 1150 une vingtaine de demeures de coseigneurs. (Renseignement fourni par E. Sauze, Service régional de l'inventaire, Direction régionale des affaires culturelles PACA).

Cependant, une pièce parfaitement circonscrite se trouve au centre de ce dédale de murs. Il s'agit probablement d'une cave aménagée en partie dans le rocher.

Les aménagements les plus récents mis au jour sont contemporains voire postérieurs à la construction de l'église Saint-Denis. Il s'agit d'une citerne bâtie entre les deux principales constructions médiévales et qui recevait probablement les eaux d'un pan de toiture de l'église par une canalisation en tuiles couvertes de dalles de pierre. De nombreux départs de murs ont été décelés au nord-ouest de la fouille, près de la façade de l'église. On peut pour l'instant préciser que la plupart sont postérieurs aux bâtiments médiévaux mais antérieurs à la construction de l'église Saint-Denis.

2.1. Les vestiges du Moyen-Âge

Un grand bâtiment médiéval, sur le côté oriental du site, mérite une attention particulière (fig. 8). Son plan peut seulement être esquissé : la partie nord forme un rectangle de 7,20 x 9 m de côté et la partie sud, plus réduite par un retrait du mur oriental, s'étend sur une largeur de 7,60 m. La restitution du plan complet est impossible mais on peut suggérer qu'il avait été construit en « L » avec un décrochement peu prononcé.

Les murs qui forment ce bâtiment sont de la même facture : deux parements de moellons équarris encadrent un blocage de moellons liés au mortier. Les assises de la maçonnerie varient entre 0,16 et 0,20 m de hauteur pour des longueurs de moellons variant entre 0,14 et 0,26 m. Le blocage interne respecte les hauteurs de chaque assise. Les largeurs de murs sont importantes mais variables : 1,86 m pour le mur nord, 1,90 m pour le mur est et 1,75 m pour le mur ouest. L'utilisation de chaînes d'angles en pierre de taille n'a pu être vérifiée que pour l'angle extérieur oriental, où le mur marque un retrait. L'angle extérieur nord-ouest ne possédait pas de véritable chaînage en pierre de taille : un gros bloc en moellons équarris semblait remplir ce rôle.

Le dégagement du mur nord par D. Peyric suggérait la présence, à cet emplacement, d'une tour massive, assez comparable à celle qui sert aujourd'hui de base au clocher de l'église Saint-Denis. L'extension du dégagement apporte des indications sur sa disposition. Il ne s'agit pas d'une tour quadrangulaire mais d'un

édifice plus complexe qu'on pourrait qualifier de maison forte. Le décrochement oriental du bâtiment sous-entend que celui-ci se développait vers le sud et passait d'un plan rectangulaire à un plan en « L ». Ainsi, cette construction médiévale comprenait, au minimum, deux parties orientées différemment. On ne peut s'étendre davantage sur l'analyse du plan de l'édifice puisque la partie sud n'a pas été dégagée. En effet, le plan en « L » peut se vérifier mais il n'est pas à exclure qu'un décrochement comparable se trouve dans la partie méridionale, ce qui formerait une partie complémentaire à l'édifice. La partie nord exhumée au cours de cette opération formait-elle une tour en bordure d'une construction plus longue qui se développait au sud? Ou au contraire, la partie sud ne formait-elle pas une petite avancée contre le bâtiment qui a été dégagé? Une multitude de possibilités de restitution de plan est pour l'instant possible. La poursuite de l'excavation apportera sans aucun doute des réponses à ces questions.

Le niveau d'arasement des vestiges ne permet pas de restituer une ouverture. On peut tout au plus supposer qu'il existait peut-être une porte sur le côté ouest où un alignement de moellons perpendiculaire aux parements pourrait être la base d'un pied-droit. Il faut préciser que cet alignement est lié à un aménagement indéterminé construit contre la façade externe de la maison forte. Pourrait-il s'agir d'un massif de maçonnerie destiné à supporter une volée d'escalier en relation avec la porte? La nature des sols est également difficile à interpréter : le sol de la partie nord est incomplet tandis que celui de la partie sud n'a pas été atteint. Au nord, un important radier recevait le sol de la pièce (fig. 8). La présence de ce radier est assez étonnante puisqu'il repose sur le rocher. On ne comprend pas pourquoi on a construit plus d'un mètre d'épaisseur de maçonnerie pour établir un sol alors que le rocher offrait une surface intéressante. Il faut peut-être chercher une réponse dans un souci des bâtisseurs d'implanter massivement leur construction avec l'aide d'une puissante semelle de fondation. Cependant l'assise naturelle du rocher aurait dû suffire à supporter une élévation importante avec des murs de près de deux mètres d'épaisseur. Il faut plutôt rechercher une fonction à ce radier dans l'aménagement intérieur de l'édifice. En effet, il a peut-être été construit pour régulariser le rocher (ce qui ne justifie pas son épaisseur)

mais surtout pour établir un dénivelé entre les parties nord et sud du bâtiment. Ce dénivelé est matérialisé par le mur à parement unique qui borde le radier à hauteur du décrochement oriental de l'édifice. Un dénivelé dans les deux parties du bâtiment suit parfaitement la disposition du terrain naturel, en pente vers le sud.

Quant à la datation de ce corps de logis, elle est plutôt hypothétique et se fonde sur peu d'éléments. Aucun niveau stratigraphique n'apporte de renseignements sur la construction ou l'occupation de l'édifice. En outre, aucun élément architectural significatif d'un type de construction n'est conservé. Cependant, une comparaison peut être avancée qui permet une datation approximative : l'appareil constitué de gros moellons soigneusement équarris et disposés en assises régulières est en tout point similaire aux maçonneries qui constituent l'élévation de la tour médiévale servant de base au clocher de l'église Saint-Denis. Cette tour étant datée du XIII^e siècle, on peut situer la construction du corps de logis dans la même période.

À l'ouest se trouve un autre bâtiment médiéval dont peu de vestiges sont conservés et qui n'a été observé que très partiellement (fig. 9). Il s'agit de la partie

orientale d'une construction dont le plan complet nous échappe à nouveau. On ne connaît de ce bâtiment que quelques murs et en particulier le mur ouest ainsi qu'un mur de refend. On connaît également un sol : un radier qui recouvre la pièce située au nord. Ce sol nous apporte la limite septentrionale du bâtiment. Malheureusement, on ne peut déterminer si le mur qui borde ce radier au nord appartient au bâtiment en question. En effet, l'appareil est très différent de celui du mur oriental et la connexion entre les deux murs est détruite.

Il est donc impossible d'établir des conclusions sur ces vestiges. On peut tout au plus supposer qu'il existait à cet emplacement un bâtiment, peut-être rectangulaire, comportant deux pièces au minimum. La datation est encore plus incertaine puisque le seul élément chronologique vraisemblable nous est fourni par la connexion des murs. En effet, le mur oriental de ce bâtiment a fait l'objet d'une reprise de construction qui a modifié son alignement au nord. Cette reprise est liée à la construction d'une petite pièce assimilée à une cave. La datation approximative de cette cave étant placée au XIV^e ou au XV^e, on peut seulement situer la construction de ce bâtiment, en bordure occidentale de la fouille, avant le XV^e.

Photo : F. Gayonnet.



Fig. 8 : vestiges de la maison forte depuis le nord. On remarquera notamment le radier.



Fig. 9 : partie occidentale de la fouille archéologique depuis le nord.

Par ailleurs, le nombre de murs qui se rejoignent à l'angle nord-est du bâtiment suppose que d'autres constructions se dressaient à cet emplacement, peut-être des adjonctions aux édifices principaux ou des murs de séparation entre les bâtiments pour aménager des cours et des appartements.

Entre le corps de logis dégagé à l'est et le bâtiment repéré à l'ouest, on observe un vaste espace trapézoïdal occupé dans le quart nord-ouest par une petite pièce. Elle a été construite contre le bâtiment préexistant situé à l'ouest. L'ensemble de la pièce est une construction homogène en moellons de tailles variables parfaitement équarris et disposés en assises régulières. Cependant, cette pièce s'inscrit dans un projet plus vaste puisque deux murs qui la bordent se prolongent hors de ces limites (fig. 10). On peut dès lors penser qu'il s'agit d'adjonctions aux bâtiments préexistants. Ainsi, le mur oriental pourrait être une façade d'un bâtiment annexe plaqué contre le logis ou au contraire, construit contre l'édifice repéré en bordure occidentale de la fouille. Là encore les incertitudes dominent l'interprétation de ces vestiges. Seule la petite pièce, circonscrite par quatre murs, peut être interprétée. Sa fonction paraît assez simple : sa faible superficie, son implantation en partie entaillée dans le rocher et l'étroitesse de la porte d'accès laissent supposer qu'il s'agit probablement d'un espace de réserve (cave ou

glacière). Le ressaut du mur occidental de cette cave qui se prolonge également dans l'espace au sud peut nous informer sur le couvrement de l'ensemble. Un plancher ou éventuellement une voûte pouvait s'accrocher sur ce ressaut. Le sol de cette cave a probablement été surélevé : on constate que les murs sont construits sur le rocher excavé qui formait un sol parfaitement horizontal. Dans un second temps, le rocher a été couvert par un radier de pierres disposées sur chant sur lequel s'est formé un sol de terre battue. L'aménagement de ce sol sur radier évitait peut-être les problèmes d'humidité.

La datation de cette cave, et par extension de toutes les constructions similaires est suggérée par le piedroit de la porte dont le chanfrein évoque des ouvertures caractéristiques du XIV^e ou du XV^e siècles. Un autre indice de datation, la découverte de tessons du XIV^e dans le radier de la cave, semble confirmer la construction de celle-ci à cette époque.

Il est impossible de tirer des conclusions sur l'espace situé au sud de la cave : cour ou pièce devant la cave ? On remarque simplement qu'elle est également bordée par le même mur à l'est, ce qui sous-entend que ces deux pièces étaient probablement regroupées sous le même toit.

La complexité du site est due au mauvais état de conservation des vestiges et à l'absence de dégagements plus importants. On voit que seules des parties de bâtiment ont été dégagées : la plupart des murs s'enfoncent dans les bords de la fouille. Au centre de l'excavation,

Photo : F. Goyennet.



Fig. 10 : vue des vestiges de la cave depuis l'ouest.

les constructions modernes (citerne, etc.) recouvrent une partie des constructions médiévales et contribuent ainsi à compliquer leur interprétation.

En résumé, il existait peut-être deux constructions médiévales principales dans cette zone dégagée et ce, dès les XII^e-XIII^e siècles. On trouve d'abord sur le côté oriental un logis, terme générique employé pour identifier un édifice dont le plan incomplet s'éloigne d'une tour quadrangulaire classique. Ensuite, on trouve un bâtiment situé en bordure occidentale qui, pourrait être de plan rectangulaire. À ces deux constructions viennent s'ajouter les bâtiments encore en élévation, tels la tour du clocher de l'église Saint-Denis, ou pouvant être restitués, tels la chapelle castrale, identifiée comme étant l'ancienne chapelle Saint-Denis. Aux XII^e-XIII^e siècles, la plate-forme de Saint-Denis devait être couverte de multiples constructions apparemment sans lien entre elles. En effet, ces bâtiments semblent indépendants puisqu'aucun mur ne les relie et aucune organisation spatiale cohérente ne peut être observée à cet endroit : chaque construction possède une orientation différente. Par ailleurs, aucune trace d'enceinte castrale n'a pu être découverte. Dès lors, on peut s'interroger sur le fait que la division de la seigneurie, entre différentes familles nobles du XI^e au XIV^e siècles, ait pu entraîner des effets sur l'organisation du *castrum* de Reillanne. Les textes mentionnent les tours seigneuriales dans le quartier « *ad Turnum* » et le terme de *castrum* est plusieurs fois évoqué. Les tours seigneuriales pouvaient être alors concentrées dans la partie haute du site, le *castrum*, où la juxtaposition de bâtiments nobiliaires indépendants les uns des autres configurait un château ou plutôt, une concentration de demeures fortifiées. Le terme *castrum* pourrait ainsi désigner cette concentration d'habitats nobles sur les hauteurs du site, possédant leur propre chapelle placée sous le patronage de saint Denis. L'existence d'un rempart ceinturant la plate-forme reste à confirmer. La courtine, une cinquantaine de mètres plus au sud ne pourrait-elle pas former la seule défense du site castral ? Ceci signifierait que l'église Saint-Pierre et son cimetière étaient situés dans le périmètre du *castrum*.

Plus tard, peut-être dans le courant du XIV^e siècle, les constructions primitives de la plate-forme reçurent des adjonctions. C'est probablement à cette période que l'espace situé entre les deux principales construc-

tions médiévales repérées en cours de fouille fut couvert de pièces secondaires telle la petite cave. Si des remembrements de propriétés ont été effectués dans le courant du XIV^e siècle, deux bâtiments médiévaux anciens pourraient alors avoir été réunis par une nouvelle construction dont le rez-de-chaussée comportait des pièces utilitaires. Ainsi, on passe du système de tours défensives individualisées à la résidence seigneuriale plus vaste et plus confortable.

La tour-clocher contre la chapelle castrale pourrait avoir été bâtie à la fin de l'époque médiévale ou au début de l'époque moderne, c'est-à-dire entre le XV^e et le XVI^e siècles. La construction de ce clocher résulte de la volonté de mettre cet édifice religieux en évidence dans le paysage. Il est possible que l'ancienne chapelle castrale ait été dotée d'un nouveau statut lorsqu'on édifia ce clocher. Le transfert de la paroisse dans le bourg ou village bas a été effectué au milieu du XVI^e, à la suite de l'abandon de l'ancienne église Saint-Pierre. L'ancienne chapelle castrale aurait pu servir un temps d'église paroissiale, entre la fin du XV^e et le milieu du XVI^e, ou peut-être simplement pendant la durée des travaux d'aménagement de l'église Notre-Dame. On peut également suggérer que la construction de la tour-clocher est venue embellir la chapelle Saint-Denis qui restait le seul édifice religieux sur la hauteur du village après la disparition de l'église Saint-Pierre. La position dominante de l'église permettait également de mieux entendre les cloches.

2.2. Les époques moderne et contemporaine

L'excavation a mis au jour un certain nombre de vestiges d'époques moderne et contemporaine qui, bien souvent, ont été les premiers à faire l'objet d'une récupération systématique lors de la destruction des bâtiments. Les édifices modernes résultent plutôt de l'évolution progressive des constructions médiévales transformées au fil des époques. Il est certain que les élévations médiévales fortement remaniées étaient partiellement conservées jusqu'aux premières années du XIX^e siècle. De fait, on remarque que certains murs médiévaux ont été repris avec un mode de construction différent.

La citerne a été construite entre le XVIII^e et le début du XIX^e siècles. Les fragments de céramique retrouvés

dans la charge de la voûte semblent attester cette datation. De plus, les murs bâtis sur la voûte, sur le côté méridional, figurent sur le cadastre de 1833 en limites de parcelles. La citerne a donc été construite avant cette date. Un mur s'élevait peut-être sur cette citerne puisqu'un système de fondation en décharge repose sur la voûte. On peut penser que, jusqu'au début du XIX^e siècle, la plupart des bâtiments médiévaux étaient encore debout, avec des modifications et des adjonctions d'époque moderne. Lorsque le cadastre est dressé en 1833, tous les bâtiments sont arasés sur le site, à l'exception de la tour servant de base au clocher actuel et de la chapelle castrale. Une limite de parcelle, représentée sur ce cadastre, correspond parfaitement au mur de restanque découvert sur la frange méridionale de la fouille et sur son prolongement oblique situé après le regard de la citerne. Le mur de restanque bordait une terrasse dont le sol cultivable a été repéré en fouille. Cette terrasse plantée d'oliviers existait encore avant les travaux des années 1950. L'eau de la citerne était accessible depuis cette terrasse et depuis la terrasse supérieure. Ces deux terrasses étant aménagées sur des vestiges, une quantité importante de terre de culture a été apportée pour la terrasse inférieure. Quelques ruines qui n'ont pas été relevées sur le cadastre, subsistaient peut-être encore sur la terrasse supérieure.

Entre 1858 et 1870, la nouvelle église Saint-Denis est construite en utilisant en priorité les matériaux de l'ancienne chapelle castrale en ruine. Les abords de l'église sont probablement aménagés lorsque le nouveau clocher est achevé. Les matériaux qui ont servi à sa construction (de gros moellons équarris) sont assez proches de ceux que l'on trouve dans les murs du corps de logis. Dès lors on peut supposer que les derniers vestiges de cette dernière ont été abattus jusqu'au niveau du sol pour la récupération de matériaux. Le remblai qui recouvrait les vestiges comprenait un grand nombre de tessons du XIX^e siècle, ce qui semble confirmer l'hypothèse de la récupération massive de matériaux et d'un nivellement de l'ensemble pour établir un terre-plein devant la nouvelle église. La citerne qui recevait les eaux de pluie de l'ancienne chapelle castrale ou du logis seigneurial est alors conservée pour la même fonction avec des eaux provenant de la nouvelle église.

Enfin, dans les années 1950, l'aménagement du réservoir d'eau potable occasionne la destruction d'un

quart du site. La citerne est comblée ainsi que la terrasse de culture, recouverte des déblais rocheux de l'excavation. Un mur de soutènement est édifié au sud pour protéger les parcelles en contrebas. C'est alors que la plate-forme de Saint-Denis prend l'aspect que l'on connaît de nos jours.

CONCLUSION

Cette nouvelle intervention archéologique sur la plate-forme de Saint-Denis avait pour but de repérer l'étendue du site archéologique médiéval. Désormais plus des trois quarts de la superficie du site de Saint-Denis sont connus. Malheureusement les vestiges dégagés en juillet 2001 ne sont que des fractions de bâtiments dont les plans demeurent incomplets. À ceci s'ajoutent les difficultés d'une observation en surface sans véritable fouille archéologique. Cependant, l'analyse succincte de ces constructions médiévales arasées associée à celle des bâtiments encore en élévation, démontre le grand intérêt de ce site.

On distingue une concentration de bâtiments imposants (tours, corps de logis, chapelle) qui semblent autonomes les uns des autres avec des différences d'orientation, constat renforcé par l'absence d'enceinte à proximité de ces bâtiments. Cette particularité du site castral de Reillanne doit être mise en relation avec les données de l'histoire : entre les XI^e et XIV^e siècles la coseigneurie a certainement eu des conséquences sur le développement du *castrum*. Le regroupement de tours seigneuriales indépendantes s'est probablement substitué au schéma traditionnel du château seigneurial. Si cette hypothèse, déjà largement ébauchée par les observations archéologiques et les textes, est vérifiée ultérieurement, le site de Reillanne serait un cas particulier, mais non isolé, en Provence.

Cette nouvelle approche du site de Saint-Denis a également été l'occasion d'étudier les vestiges de la porte Saint-Pierre et de remettre en question la localisation des églises Saint-Denis et Saint-Pierre pour la période médiévale.

BIBLIOGRAPHIE

GUYONNET François, 2002, *Reillanne, Saint-Denis, Ancien château Vicomtal*, Rapport préliminaire de fouilles archéologiques, Service régional de l'archéologie, DRAC-PACA, Association pour les fouilles archéologiques nationales, 20 p. et 13 planches.

LAUGA Émile, 1994, *Reillanne au cours des siècles*, Besson et Tessier, Manosque, 191 p.

PEYRIC Dominique, 2000, *Reillanne, Saint-Denis*, rapport de diagnostic archéologique, Service régional de l'archéologie, DRAC-PACA, 8 p. et illustrations.

POPPE Danuta, 1980, *Économie et société d'un bourg provençal au XIV^e. Reillanne en Haute-Provence*, Académie polonaise des sciences, Institut d'histoire de la culture matérielle, Ossolineum, Wrocław, 265 p.